



N° 248

Le 31 décembre 1992

LE CANADA VERSE DANS SA TOTALITÉ SA CONTRIBUTION DE 1993 À L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

La secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable Barbara McDougall, a annoncé aujourd'hui que le Canada a versé sa contribution annuelle au budget ordinaire de 1993 de l'Organisation des Nations Unies (ONU) et de ses grandes institutions spécialisées.

«En versant notre contribution avant la fin de l'année, a déclaré M^{me} McDougall, le Canada désire montrer qu'il appuie le travail essentiel de l'ONU touchant la paix et la sécurité internationales, l'aide humanitaire ainsi que la promotion des droits de la personne et du développement dans le monde. Le versement des contributions à l'ONU dans leur totalité et à temps constitue une obligation conventionnelle, et le Canada presse tous les États membres d'honorer leurs obligations au moment opportun.»

La Ministre a souligné que l'ONU demeure confrontée à une grave crise financière qui menace sa capacité d'assumer les nouvelles tâches urgentes et importantes qu'on lui demande régulièrement d'entreprendre, surtout dans le domaine du maintien de la paix.

La contribution du Canada représente 3,11 p. 100 du budget ordinaire de l'ONU pour 1993, soit 31 743 607 dollars américains. Le gouvernement a aussi payé sa contribution de 1993 aux grandes institutions spécialisées de l'ONU, à savoir l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), qui a son siège à Montréal, l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Organisation internationale du travail (OIT), l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et l'Organisation maritime

internationale (OMI). En plus de sa contribution au budget ordinaire de l'ONU, le Canada verse environ 80 millions de dollars américains par année, en contributions obligatoires, aux 10 opérations onusiennes de maintien de la paix.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874